

RECONQUÊTE DES BERGES SÉQUANIENNES ET POLITIQUE DE PLEIN AIR

Vivre et habiter la Seine et la reconnecter au territoire de la Petite Couronne de Paris

Fleuve, quartier populaire, milieu urbain, action et participation citoyennes, gouvernance

Mon sujet de TFE résulte de la mise en regard de trois éléments clés desquels de nombreux questionnements ont découlé. Le premier étant une phrase que j'ai eu l'occasion d'entendre à plusieurs reprises en atelier de projet ou encore dans l'article de l'auteur et enseignant Philippe Montillet intitulé « Les trois âges du paysage » : « les agriculteurs sont les premiers façonneurs du territoire ». Mon envie de travailler en milieu urbain m'a fait transposer cette question en me questionnant cette fois-ci sur le niveau d'action de tout un chacun sur son et/ou ses paysages du quotidien et dans les différentes. Les personnes possédant leur jardin sont en mesure de façonner librement, ne serait-ce qu'un peu, leur propre paysage. Paysage qu'ils vivent et habitent. Mais qu'en est-il pour celui qui vit au sixième étage d'un immeuble en plein centre-ville ? Quels liens entretient-il avec l'espace public, avec ses paysages du quotidien ? De quelles manières en est-il acteur et contribue-t-il à la transformation et à la vie de ces espaces qu'il représente ?

Ces questions ont été affinées et orientées avec la découverte de l'ouvrage « Architecture Without Architects: A Short Introduction to Non-Pedigreed Architecture ». Il s'agit d'un livre écrit par Bernard Rudofsky et publié en 1964. Écrivain, architecte, collectionneur, enseignant, designer et historien social, il explore dans celui-ci le concept de l'architecture vernaculaire qu'il définit comme populaire, traditionnelle et surtout créée sans la supervision d'un quelconque professionnel et diplômé d'architecture. On vient mettre ici en lumière la capacité de tout un chacun à devenir acteur et façonneur de la conception dans un contexte local, intransposable, en faisant preuve de poésie, d'esthétique et d'ingéniosité. Il met en exergue l'importance des savoir-faire locaux. Au niveau du périphérique, à la frontière entre la Porte de Saint-Ouen dans le 17^e arrondissement de la capitale française et la ville de Clichy-la-Garenne dans le 92, un Skate Park a été créé de toute pièce par des habitants qui se sont appropriés ce lieu, en marge, qui devient également un lieu de rencontre, de partage qui témoigne d'un génie habitant donnant vie à un micro-paysage habité et qui fait commun. Je me suis alors questionné sur le penchant paysager de cette question en me demandant plutôt comment le métier relativement récent de paysagiste s'inscrit et résonne avec ces actions et initiatives citoyennes.

Bernard Rudofsky parle d'architecture standardisée qui néglige les matériaux locaux, les techniques de construction traditionnelles et les styles architecturaux propres à chaque région. Il se trouve que cette question se pose également dans un article de Cyrille Marlin, intitulé « Le paysage comme contre-pouvoir au service des habitants - Hypothèses pour une approche critique des utilisations légitimes de la notion de paysage pour l'action » dans lequel ce géographe et professeur évoque notamment la notion de « pouvoir symbolique » soutenue avant lui par Bourdieu. Il nous explique que le pouvoir symbolique nous permet d'avoir une action sur le monde et donc par extension nous permet de le changer en le donnant à voir de telle ou telle manière. Mais de ce pouvoir symbolique peut naître une violence symbolique. Elle peut être le résultat d'une schématisation grossière d'une réalité plus complexe. Avec ces éléments il arrive à questionner la place que l'on fait à l'habitant dans le processus de transformation de son environnement et la place du paysagiste comme potentielle figure de pouvoir. Naît pour lui alors une tension entre le pouvoir symbolique de l'État qu'il oppose donc à cette notion de contre-pouvoir au service de l'habitant. Comme Rudofsky il soutient en citant James C Scott, un professeur de sciences politique américain, que l'État, dans sa quête d'homogénéisation et de « conformisme paysager » opère à son échelle une mise sous contrôle des paysages et micro-paysages complexes que les habitants peuvent avoir construit en proposant par moment des projets faisant « table-rase » ou ne prenant pas suffisamment en compte l'existant, son histoire, ses habitants, les corps qui l'exercent, l'investissent, le pratiquent et le vivent.

Il explique que ce conformisme se faisait historiquement à visée coloniale. Mais cette dite homogénéisation semble justement arracher les habitants à leurs milieux et participer à une réorganisation de la trajectoire sociale et politique d'un milieu. Entre individuation et généralisation pouvant se montrer excluante, j'essaie de remettre en question la manière de traiter l'existant dans les projets et de me questionner sur ce qu'il serait acceptable de faire « au nom du paysage » en termes de choix et de trajectoire d'aménagement. Et que se passe-t-il quand ces deux visions se croisent ? Peuvent-elles coexister pour aborder le projet et permettre de trouver une dimension de projet « juste » ? C'est de tous ces éléments qu'est né mon sujet : Reconquête des berges séquanienues et politique de plein air - s'approprier intimement le territoire de la Petite Couronne de Paris et en devenir Acteur.

Le sujet, et le projet à terme, viendraient, dans un emboîtement d'échelles, traiter des paysages le long de la Seine dans la Petite Couronne parisienne composée des Hauts-de-Seine (92), de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne(94). Traiter de son intégration et de son lien avec les différents quartiers, les différentes villes, du potentiel de nature en ville qu'elle apporterait en devenant un support de nouvelles aménités paysagères et urbanistiques. C'est aussi un moyen de traiter du lien des habitants avec le fleuve emblématique et de recréer un contact qui leur est nié et obstrué par endroit. Cela me permettait de traiter, après les Jeux Olympiques 2024 notamment, de cette question plus que jamais au cœur des débats : pour qui faisons-nous projet et qui en profite ? Et pour aller un peu plus loin, qui profite des paysages et s'y identifie ?

Un des potentiels zoom se trouverait au niveau de Clichy-la-Garenne. Là où la Seine devient inaccessible, et ses berges plus du tout gérées, quand elle passe à proximité des quartiers populaires et devient le support des industries et des infrastructures qui semblent priver les habitants d'une potentielle identité biogéographique qu'ils pourraient s'approprier et lier à des potentiels pratiques et paysages qui ne demandent qu'à émerger. En prenant l'exemple de Clichy-la-Garenne et d'Asnières-sur-Seine on peut assister à une différence frappante dans le traitement et l'occupation des berges de Seine et du rapport au fleuve pour ces deux villes. Sur un même tronçon, on peut voir que du côté de Clichy la berge n'est pas atteignable : elle est grillagée, pas entretenue, n'appelle pas à la contemplation du fleuve et est séparée des quartiers populaires par des grosses infrastructures de réseau viaire. Alors qu'en face, la berge côté Asnières, elle, est aménagée en parc et offre un espace de nature de proximité accessible de manière frontale et directe par ses habitants. Le rapport à l'eau et la volonté d'aller la chercher s'accompagne, du côté du quartier populaire, d'un sentiment de transgression. Alors que l'enjeu ici est d'aller chercher des endroits de proximité où il est possible d'aller se rafraîchir en ces temps où le dérèglement climatique se fait ressentir notamment dans les quartiers populaires. L'heure est à la valorisation des espaces publics et extérieurs, des formes urbaines et du paysage. La notion d'activités de plein air et de ses bienfaits sont mis en avant quand on parle de bien-être, de santé physique et mentale. Le projet et le sujet viennent coupler cette notion à celles du fleuve et de la nature en ville.

L'idée serait de voir dans quelles mesures il est possible d'essayer d'offrir des espaces de proximité s'apparentant à des espaces où l'on peut pratiquer des activités de plein air dans un territoire à priori très urbanisé. Cette notion de plein air me permettrait notamment de faire se rencontrer une échelle territoriale, qui répondrait et pourrait fonctionner en concomitance avec des enjeux politiques étatiques tout en prenant en compte l'échelle, les intérêts et les enjeux politiques ultra locaux et le plus individualisant possible pour les habitants.

J'aimerais, in fine, grâce à ce projet, réussir à définir ce qui pourrait correspondre pour moi à ce que serait un projet de paysage « juste » et la posture de paysagiste, figure potentielle de pouvoir et de décision, sachant faire preuve de justesse, d'humilité et de lien entre les institutions et les habitants. Là où les voix des habitants des quartiers populaires et les représentations semblent écartés des discussions et décisions politiques dans le projet de paysage. Je souhaite permettre à ces communautés de devenir des acteurs mis en lumière et non plus invisibilisés dans l'opération du changement et de la transformation des espaces et du territoire.